

WOODTAG INNOVATION

Une plaquette ronde pour faire avancer le marquage

Pallier les inconvénients des systèmes de marquage traditionnels, renforcer la sécurité et la traçabilité des informations : telles sont les ambitions des nouvelles plaquettes mises au point par Bernard Leuvrey. Sa société Woodtag Innovation vise à la fois le marché de la palette et celui de la gestion forestière.

Présente sur le marché du marquage depuis plus de deux décennies⁽¹⁾, la société Woodtag Innovation, installée à Raddon, en Saône-et-Loire, vient de développer plusieurs produits, destinés à répondre aux attentes des utilisateurs à la fois en termes de qualité, de fiabilité et bien entendu de respect des normes actuelles.

Différents types de plaquettes en matière plastique ont été mis au point, à l'intention de plusieurs catégories d'utilisateurs, confrontés à une série d'impératifs communs, parmi lesquels la lisibilité, la durabilité et l'invulnérabilité des informations.

Les innovations sur lesquelles travaille Woodtag visent deux types de clients : les fabricants, réparateurs et utilisateurs de palettes et les propriétaires forestiers, privés comme publics.

Pour le vaste marché de la palette de manutention, Bernard Leuvrey, qui s'intéresse à la question depuis plus de trente-cinq ans, est parti d'un constat simple : "Le marquage au fer montre aujourd'hui ses limites" explique-t-il, "à la fois parce qu'il pose des problèmes de qualité technique, de lisibilité, de conservation des informations.



Bernard Leuvrey considère que les innovations qu'il propose peuvent résoudre plusieurs problèmes posés par les systèmes de marquage actuellement sur le marché.

Des difficultés d'autant plus préjudiciables que les différentes mentions imposées par les normes sont nombreuses et précises".

Woodtag entend aussi s'adresser au monde forestier et aux collectivités territoriales, en matière de gestion des arbres (marquage et traçabilité). Là aussi, la sécurité des informations et la capacité du support à durer et à résister aux dégradations sont importantes. La nouvelle plaquette proposée permet d'éviter toute fixation par clouage. Selon son concepteur, elle est adaptée au marché de la gestion forestière bien sûr mais aussi de la gestion des arbres en milieu urbain, ou encore du marquage de parcours de loisirs.

S'adapter au vaste marché de la palette

La toute dernière référence du catalogue Woodtag est une plaquette polycarbonate qui présente les caractéristiques suivantes : "très lisible, le mar-

quage est garanti longue durée", explique Bernard Leuvrey ; "La plaquette Plaqpal 2010 ne peut être ôtée, sauf à la détruire, et sa mise en œuvre est particulièrement simple, y compris sur les piles de palettes, à la sortie des séchoirs comme l'exige la norme". La mise en place manuelle est facilitée par un pré-perçage (diamètre 10 mm, profondeur 18 mm). Un appareil portatif de pose (perçage compris) est envisagé selon la demande des industriels de la palette. Il est possible aussi de réaliser le perçage, en temps masqué en amont sur les lignes de fabrication des palettes, en manuel ou sur poste automatisé.

Sigle IPPC, pays, région, code fournisseur, code traitement : l'ensemble des informations prescrites par la NIMP 15 sont reprises.

De format rond, la plaquette peut adopter différentes orientations. Comme pour plusieurs autres modèles, la cavité de l'axe peut recevoir une puce RFID, intégrée dans une capsule carbone étanche. Logée en sécurité dans le corps creux de la patte de fixation de la



Les derniers modèles réalisés (et déposés) reprennent le graphisme préconisé par la NIMP 15, et laissent même la possibilité d'ajouter des coordonnées téléphoniques ou l'adresse d'un site internet.



Les différents modèles de plaquettes mis au point par Woodtag sont conçus pour répondre aux multiples exigences réglementaires mais aussi pratiques du marquage.



La cavité ménagée dans la patte de fixation peut recevoir une capsule contenant une puce.

légales, de plus en plus nombreuses, imposent de repenser les produits" poursuit-il. Selon lui, certains systèmes ne répondent plus du tout aujourd'hui aux exigences de rapidité de traitement et surtout de fiabilité. "Je me suis aussi intéressé à tout ce qui pouvait générer des pertes de temps" explique Bernard Leuvre. Le procédé qu'il propose aujourd'hui réunit

plaquette, elle est par conséquent inaccessible. Une variante permet une protection accrue de la plaquette, cette dernière étant placée en renforcement dans le corps du dé de palette.

En attente de validation

La mise sur le marché d'un nouveau procédé qui se positionne clairement comme produit de substitution aux différents systèmes de marquage existant, suppose de nombreuses démarches. Le dépôt d'un brevet mis à part, il s'agit de cerner au plus près les attentes des futurs utilisateurs, fabricants et réparateurs de palettes ou gestionnaires forestiers. Une demande d'agrément a été formulée auprès de l'administration. La société s'est aussi naturellement rapprochée du CTBA. Pour Patrice Chanrion, qui suit, entre autres, ce dossier, "c'est un produit qui mérite d'être étudié et qui a certainement un avenir très intéressant". Pour l'heure, s'il est bien évidemment trop tôt pour évaluer précisément l'effi-

cacité économique du produit, l'étude de marché restant à faire, les premiers contacts que Bernard Leuvre a pris avec différents clients ou futurs clients le rendent plus qu'optimiste.

Après avoir exercé plusieurs activités, dont une dizaine d'années dans le contrôle qualité pour l'industrie automobile, Bernard Leuvre considère aujourd'hui la recherche de solutions innovantes comme essentielle. "Les exigences techniques et les matériaux disponibles aujourd'hui permettent d'apporter des solutions à des problèmes qui se posent au quotidien" explique-t-il. Pour lui, les pratiques et les réglementations évoluant, les procédés de marquage doivent suivre. Il évoque par exemple la complexité du marquage à la sortie du séchoir, ou les inconvénients en termes de sécurité, de qualité et de coût de main d'œuvre du marquage au fer chaud. "On ne peut plus aujourd'hui se contenter d'un dispositif de marquage de qualité médiocre. Il faut noter aussi que les mentions

selon lui des atouts susceptibles d'assurer un bon accueil auprès des professionnels qu'il cherche à toucher. "Lorsque le code-barre est apparu, il a fallu repenser les pratiques, mais ceux qui ont été les premiers à "s'y mettre" y ont gagné" assure-t-il : "Aujourd'hui, avec les puces RFID, les perspectives sont immenses en termes de sécurité et de rapidité de traitement".

A titre accessoire, la totalité de la surface de la plaquette étant disponible pour des impressions, il a prévu aussi la possibilité de faire figurer, en plus de toutes les informations obligatoires, un nom de marque ou l'adresse d'un site internet. Pour l'heure, il lui reste aujourd'hui à déterminer précisément le coût de revient de ces produits et à obtenir les agréments nécessaires pour assurer leur lancement à grande échelle.

Alain Le Tirilly

1) Présente sur le secteur du marquage depuis 1982, la société Woodtag réalise aussi des systèmes traditionnels tels que les plaquettes plastique à codes-barres ou les étiquettes pour sciages.



Woodtag vise aussi le marché du marquage forestier et urbain.



Logée en renforcement dans un dé de palette, la plaquette et les informations qu'elle porte sont à l'abri des dégradations.